

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 août 2009

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivant sont examinés :

## **LOCATION LOGEMENT SOCIAL.**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le départ des locataires du logement social de l'école depuis le 01 mai 2009. Compte tenu de la candidature d'une personne seule avec 2 enfants et remplissant les conditions de revenu, le conseil municipal décide à l'unanimité de louer ce logement à compter du 01 septembre 2009 à Mme Gaspard Valérie pour un loyer mensuel de 494.15 €.

## **LA POSTE**

Information sur diverses rencontres et courriers reçus depuis la dernière réunion : tranches horaires d'ouvertures en désaccord avec les demandes. Négociations difficiles.

## **PLU**

Fin de l'enquête publique le mardi 01 septembre 2009 avec présence de l'enquêteur.

## **LICENCE BAR**

Demande du gérant pour l'achat de la licence IV. Désaccord du conseil municipal à 8 contre 1 abstention. Cette licence sera vendue avec les bâtiments

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Boues d'Achères** : Actuellement 2 maires du Cher sont poursuivis pour prise d'arrêté contre l'épandage de ces boues. Soutien du conseil municipal de Morogues à l'unanimité.